

**Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié
SMSEAU**

Siège Social
72230 GUÉCÉLARD

Date de convocation : **20/06/2024**
Date d'affichage : **20/06/2024**

**PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL
DU 27 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical légalement convoqués, se sont réunis à Laigné-en-Belin, sous la présidence de Monsieur Bruno CORBIN.

Étaient présents :

Mesdames Delphine DELAHAYE, Laëtitia PICHON, Martine RENAUT,
Messieurs, Jean-Louis BELLANGER, Bruno CORBIN, Rémy COUSIN, Abdelmadjid EL
ARRASSE, Dominique FOLLENFANT, Jean-Michel GROS, membres titulaires.

Monsieur Serge DODIN, Didier FOURNIER, membres suppléants.

Absents et excusés :

Mesdames Corinne LEGUILLON, Édith MÉNAGE et Monsieur Stéphane BRUNET
Monsieur Pascal CHAUVÉAU a donné pouvoir à Madame Martine RENAUT
Monsieur Marcel MORTREAU représenté par Monsieur Serge DODIN
Monsieur Jean-Yves BOURGE représenté par Monsieur Didier FOURNIER

Absents :

Messieurs Jean-Louis BARRIER, Anthony BRISSAULT, Lionel HUBERT, Jacky LECOMTE,
Stéphane LEFFRAY.

Étaient également présents : Mesdames Magali LEMONIER et Cécile RAOULT, Monsieur Mathéo PRUD'HOMME

Secrétaire de séance : Madame Laëtitia PICHON

Membres Titulaires en Exercice : 20
Présents ou représentés : 12

ORDRE DU JOUR

1. Point Travaux et Études
2. Délibération « Modification des Statuts » (adresse du siège social)
3. Délibération « Création d'1 Poste d'Adjoint Technique »
4. Questions et Informations Diverses

- ➔ Madame Laëtitia PICHON est désignée Secrétaire de séance.
- ➔ Monsieur le Président fait lecture des PV des Comités Syndicaux du 07 mars 2024 et du 23 avril 2024.
Monsieur GROS demande de rectifier le point 4 du PV du Comité Syndical du 23 avril 2024 par l'ajout de la phrase « Monsieur GROS demande qu'un autre devis pour le terrassement soit fait. »
Les PV sont approuvés à l'unanimité.
- ➔ Monsieur AbdelMadjid EL ARASSE se présente. Il remplacera Monsieur Thierry COZIC pour la CU de Le Mans Métropole.

1) Point Travaux et Études

➔ Étude Priorisation :

Madame Magali LEMONIER informe les membres de l'assemblée que 10 études hydrauliques apparaissent dans le dernier rapport de l'étude priorisation. Ces études sont relatives à des problèmes d'inondation.

Bassin Versant	Nbre d'étude	Coût	EPCI
Roule-Crottes	1	30 000 €	LMM
Orne Champenoise	6	130 000 €	LMM/VdS/4CPS/LBN
Bujerie	2	130 000 €	LMM
Préau	1	20 000 €	VdS
Total		310 000 €	

Madame Magali LEMONIER fait un rappel de l'article 4.2 des statuts du SMSEAU :

Article 4.2 – Compétence optionnelle Prévention des Inondations (PI)

- Étude, exécution et exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence (article L211-7 de CE, alinéa 5°)
- Transfert soumis à l'approbation du Comité Syndical => signature d'une convention définissant les modalités de mise en œuvre de l'exercice de la compétence
- Coûts financiers pour l'exercice de la compétence pris en charge par le(s) membre(s) sollicitant le transfert

En cas de transfert au SMSEAU

- Responsabilité juridique en cas de sinistre
- Risque de résiliation de l'assurance
- Intervention du SMSEAU pour toute question relative à la PI
- Recrutement d'un contrat de projet (ingénieur) possédant des compétences en hydraulique
=> financé par le(s) membre(s) ayant sollicité le transfert de compétence

Elle précise également que seule la 4CPS souhaiterait transférer la compétence PI au Syndicat.

Madame Magali LEMONIER demande s'il faut intégrer ces études dans la D.I.G.

Les membres du Comité, au vu des éléments, décident de ne pas intégrer ces études dans la D.I.G.

➔ Suivi Étiage :

Voir document annexé **2024_CS27JUIN_Suivi étiage**

Le suivi d'étiage sera fait sur plusieurs années. Il sera transmis à l'O.F.B.

➔ Projet de remise en fond de vallée du Roule-Crottes à Ruaudin :

Voir document annexé **2024_CS27JUIN_RC Ruaudin**

- ➔ Marchés Publics : Études de définition des actions d'amélioration des fonctionnalités des cours d'eau :

Voir document annexé **2024_CS27JUN_ Études de définition des actions d'amélioration des fonctionnalités des cours d'eau**

Le marché public sera en ligne du 24/06 au 25/07/2024.

- ➔ Info calendrier travaux 2024 :

- Semaine 28 : travaux sur le Pontvillain
- Semaine 29 : travaux sur la Vézanne
- Semaine 29 : travaux sur l'Orne Champenoise

- ➔ Projet St Mars d'Outillé :

Aujourd'hui, une rencontre avec les riverains a eu lieu :

- Proposition d'un représentant des riverains pour participer aux réunions.
- Explication du projet par l'O.F.B. et la D.D.T.

2) Délibération « Modification des Statuts »

Monsieur le Président rappelle que dans l'article 1- « Composition – Dénomination » des statuts du Syndicat il est écrit :

« ...Le Syndicat prend le nom de Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié. Il est constitué pour une durée illimitée.

Son siège est fixé à GUÉCÉLARD. »

Monsieur le Président informe également que le SMSEAU va prochainement déménager au 10 route du Bur à Fillé-sur-Sarthe afin d'y installer ses bureaux.

Monsieur le Président propose de modifier l'article 1 des statuts du Syndicat comme suit :

« ...Le Syndicat prend le nom de Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié. Il est constitué pour une durée illimitée.

Son siège est fixé à ~~GUÉCÉLARD~~ au 10 Route du Bur à Fillé-sur-Sarthe. »

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, acceptent la proposition du Président.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

3) Délibération « Création d'1 Poste d'Adjoint Technique »

La délibération est annulée.

En effet, pour avoir un service continu, les membres de l'assemblée proposent que l'entretien des locaux soit effectué par une entreprise spécialisée.

Madame Cécile RAOULT contactera plusieurs entreprises pour des devis.

Arrivée de Monsieur Lionel HUBERT.

4) Questions et Informations Diverses

Néant

La séance est levée à 20h00